

Les entreprises face à l'intelligence artificielle

Conférence-débat,

le 23 janvier 2018, de 9h à 11h,

Au musée des Arts et Métiers (CNAM), Paris 3ème

Conçue à l'origine pour imiter les opérations du cerveau humain, l'intelligence artificielle est aujourd'hui capable de les suppléer voire de s'y substituer. L'augmentation exponentielle de la puissance de calcul des processeurs, alliée à la massification des données et aux progrès de la robotique, permet aujourd'hui à nos systèmes informatiques d'accomplir des tâches que l'on pensait réservées à l'homme.

Face à cette rupture, les entreprises se trouvent en première ligne. Dès aujourd'hui, un certain nombre d'innovations - la voiture autonome ou le traitement des données médicales individuelles - sont en passe de bouleverser des domaines entiers de notre économie. A moyen terme, toute entreprise, quelle que soit sa taille, verra probablement la transformation de son secteur d'activité. Les dirigeants doivent dès aujourd'hui anticiper les opportunités mais aussi les menaces dont l'IA est porteuse en termes de création ou de destruction de valeur. Au-delà du destin de chaque entreprise, l'ensemble de notre économie est confrontée à ce défi technologique. Tandis que Chinois et Américains investissent massivement dans l'intelligence artificielle, peut-on encore espérer l'émergence de champions français et européens de niveau mondial ?

Le rôle des pouvoirs publics est central pour la réussite de nos entreprises. Après l'annonce de premières mesures d'accompagnement par le président de la République et la Commission européenne, un nouvel environnement réglementaire se dessine. Pourtant, les règles de partage et de traitement des données mais encore la responsabilité des entreprises et de leurs collaborateurs demeurent à définir : un équilibre doit encore être trouvé entre la nécessité de garanties éthiques et juridiques et l'exigence de compétitivité des entreprises nationales et européennes.

Afin de permettre aux acteurs économiques d'anticiper les opportunités et les défis qui s'annoncent, Lighthouse Europe est heureux de vous proposer ces deux heures de réflexion et d'échange.

PROGRAMME

8h30 - accueil et petit-déjeuner

9h - Ouverture

9h15 – Table ronde 1 – L’IA, opportunité ou menace pour la croissance des entreprises ?

- **Manuel Davy**, fondateur et président de Vekia
- **Anne Faure**, chef de projet Economie numérique de France Stratégie
- **Marc Schoenauer**, directeur de recherche à l’Institut national de recherche en informatique et automatique, co-auteur du rapport Villani sur l’Intelligence artificielle

Animation : Paul d’Amécourt, associé chez Lighthouse Europe

10h – Table ronde 2 – Ethique, droit et compétitivité : jusqu’où réglementer ?

- **Charles-Pierre Astolfi**, secrétaire général du Conseil National pour le Numérique
- **Paola Fabiani**, fondatrice et présidente de Wisecom
- **Florence G’Sell**, professeur agrégée de droit privé, spécialiste de l’économie numérique

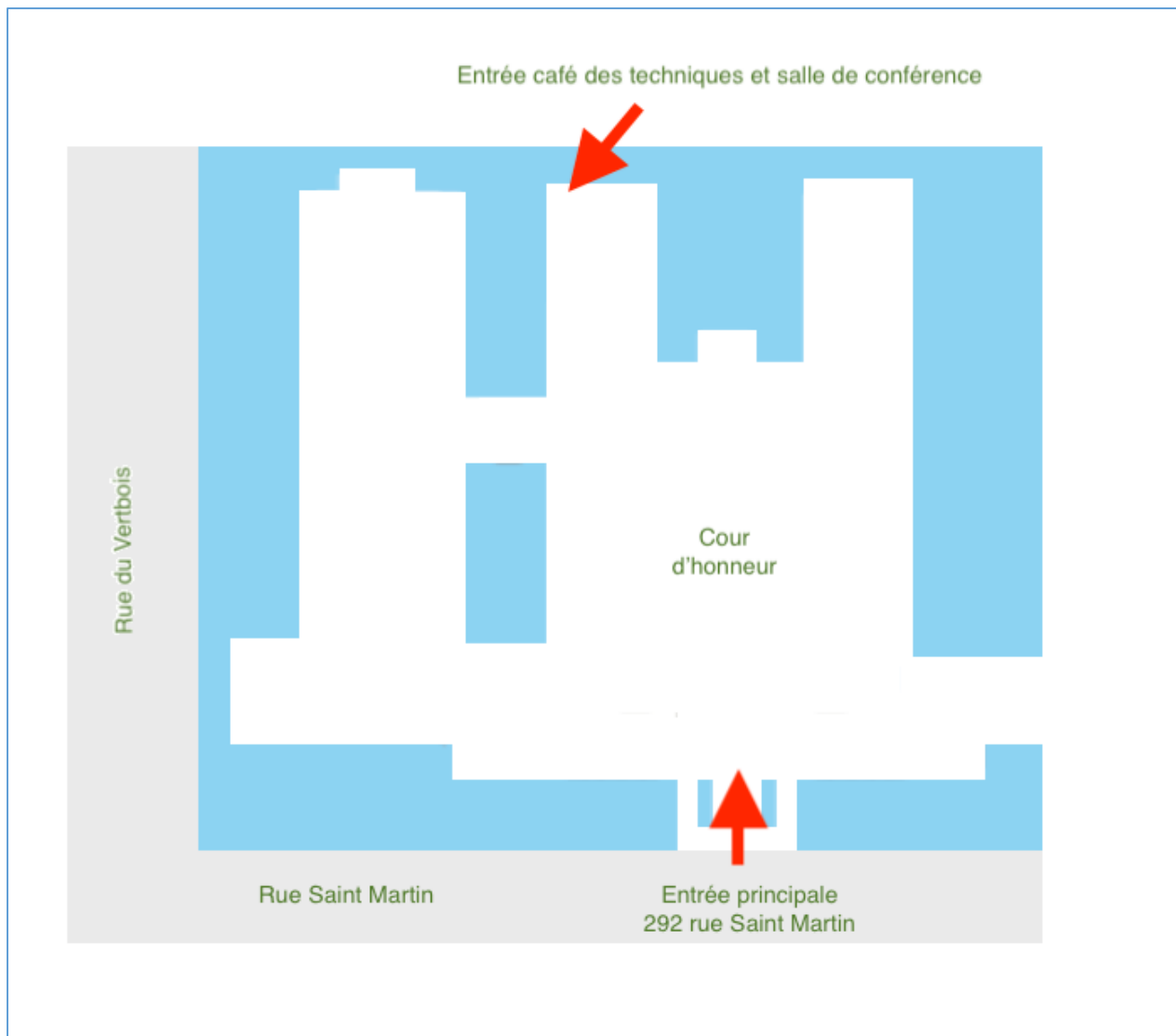
Animation : Olivier Benoist, associé chez Lighthouse Europe

10h45 - Synthèse et clôture

Synthèse : Alexis Benoist, enseignant et conseiller spécial chez Lighthouse Europe

A l’issue de la conférence, les participants bénéficieront d’un accès gratuit aux galeries du musée. Ils pourront y découvrir des pièces exceptionnelles, témoignages de l’histoire de la technique et de l’industrie de la Renaissance à nos jours.

PLAN D'ACCES



Pour tout renseignement, merci d'écrire à alexis.benoist@lighthouseeurope.com